N° Immatriculation — Date de 1ère immatriculation

A. EL-078-QW **B** 08/01/2009

C.1 TRANSDEV RHONE ALPES INTERURBAIN

C.4a EST LE PROPRIÉTAIRE DU VÉHICULE

C.4.1

C.3

RUE GRANGE MORIN

69400 ARNAS

D.1 IRISBUS

D.2 SFR1607C **D.2.1**

D.3 CROSSWAY **E.** VNESFR1600M004819

F.1	19300	**F.2**	19300	**F.3**	22800
G	12175	**G.1**	12100		
J	M3	**J.1**	TCP	**J.2**	**J.3** CAR
K	L-0294-05-09				
P.1	7790	**P.2**	243	**P.3**	GO **P.6** 21
Q		**S.1**	56	**S.2**	0 **U.1** 87
U.2	1540	**V.7**		**V.9**	0555*0651C

X.1 VISITE AVANT LE 27/08/2017

Y.1	452	**Y.2**	285
Y.3	0	**Y.4**	4
Y.5	2.76	**Y.6**	743.76

Pour le ministre et par délégation,
Le sous-directeur de l'action interministérielle

Ludovic GUILLAUME

H

I 13/04/2017

Z.1 TRANSPORT PUBLIC DE PERSONNES MOINS 10 P

Z.2

Z.3

Z.4

COUPON DÉTACHABLE

Certificat d'immatriculation

EL-078-QW 13/04/2017

2017BR62464

VNESFR1600M004819

IRISBUS

TRANSDEV RHONE ALPES INTERURBAIN

CRFRAEL078QW4VNESFR1600M004819309010 82TCP<<<

CAR<IRISBUS<<<<<<<CROSSWAY<<<<<2017BR6246406

R-1092

irisbus IVECO

ATTESTATION D'AMENAGEMENT
D'UN VEHICULE EMPLOYE AU TRANSPORT EN COMMUN DE PERSONNES

N°.....12/08/04766

(arrêté ministériel du 2 juillet 1982 modifié relatif au transport en commun de personnes)

L'aménagement du véhicule décrit ci-après autorise le transport en commun de personnes dans les conditions suivantes :

Genre :.....TCP..... Carrosserie : CAR

Marque IRISBUS..... Type : ...SFR160 / 7C

N° d'identification du véhiculeVNESFR1600M004819

NOMBRE MAXIMAL DE VOYAGEURS
(y compris le personnel du véhicule)

CONFIGURATIONS ASSISES

	TRANSPORT D'ADULTES				TRANSPORT D'ENFANTS			
	A	B	C	D	E	F	G	H
Conducteur	1	1	1	1	1	1	1	1
Convoyeur								
Assis (hors strapontins)	55	55			55	55		
Strapontins								
Nombre maximal de handicapés en fauteuil roulant		1				1		
Accompagnateurs(s) obligatoires(s)								
Debout	27	27			(a)	(a)	(a)	(a)
Nombre maximal de personnes pouvant être transportées	83	84			56	57		

(a) En application de l'article 75, un arrêté préfectoral fixe, pour les autocars, éventuellement les conditions de transport d'enfants debout dans ce véhicule et doit être présenté avec le présent document

CONFIGURATIONS COUCHEES

	TRANSPORT D'ADULTES				TRANSPORT D'ENFANTS			
	I	J	K	L	M	N	O	P
Conducteur	1	1	1	1	1	1	1	1
Convoyeur								
Couchés								
Assis								
Accompagnateur obligatoire couché								
assis								
Autres personnes adultes (sauf convoyeur) couchées								
assises								
Nombre maximal de personnes pouvant être transportées								

Sous les réserves générales de l'arrêté ministériel susvisé et les conditions particulières suivantes :

CONDITIONS PARTICULIERES

Le véhicule doit être équipé d'extincteur(s) conforme(s) aux dispositions de l'article 64 de l'arrêté ministériel susvisé
Le véhicule est muni d'un ralentisseur en application de l'art 37
Le véhicule est équipé de feux de détresse à l'ouverture des portes
Vitesse maximale autorisée sur autoroute : 100 km/h
Les véhicules non affectés à un service urbain doivent etre équipés d'une boite de premiers secours et d'une lampe autonome
Le véhicule est équipé d'un avertisseur sonore de recul

Fait à ANNONAY , le 16 DEC. 2008
Le constructeur

IVECO FRANCE
Société Anonyme au capital de 92 836 130 €uros
1, rue des Combattants du 6 Août 1944 - Porte E
69200 Vénissieux Cedex
RCS 419 683 818 LYON

AUTOVISION PL
CONTROLE TECHNIQUE POIDS LOURDS

EXEMPLAIRE REMIS À L'USAGER

N° d'imprimé : J005529255

PROCÈS-VERBAL DE CONTRÔLE TECHNIQUE

NATURE DU CONTRÔLE	(3) DATE DU CONTRÔLE	N° DU PROCÈS-VERBAL
Contrôle technique périodique	15/10/2025	25085166

(7) RÉSULTAT DU CONTRÔLE

Favorable

(8) LIMITE DE VALIDITÉ DU CONTRÔLE RÉALISÉ

14/04/2026

NATURE DU PROCHAIN CONTRÔLE

Contrôle technique périodique

IDENTIFICATION DU CENTRE DE CONTRÔLE

N° D'AGREMENT : **S069J193**

(9) RAISON SOCIALE :
AUTOVISION PL

(3) COORDONNÉES :
544 RUE CHARLES SEVE
PARC D'ACTIVITÉ DE L'ECHANGEUR
69400 VILLEFRANCHE SUR SAONE
04.37.55.44.27

(9) IDENTIFICATION DU CONTRÔLEUR

N° D'AGREMENT : 069J7059
SIGNATURE :

IDENTIFICATION DU VÉHICULE

(2) Immatriculation et pays	Date d'immatriculation	Date de 1ère mise en circulation
EL-078-QW (F)	13/04/2017	08/01/2009

Marque	Genre	Carrosserie
IRISBUS	TCP	CAR

(1) N° dans la série du type (VIN)	(5) Catégorie internationale
VNESFR1600M004819	M3

Type/CNIT	Energie
SFR1607C	GO

Document(s) présenté(s)

Certificat d'immatriculation

(4) KILOMÉTRAGE RELEVÉ

394835

(6) DÉFAILLANCES ET NIVEAUX DE GRAVITÉ

Défaillances mineures

0.6.6.a.1. JUSTIFICATIF DE SUIVI DES RÉSERVOIRS D'AIR : Absent ou non conforme
1.1.9.a.1. ACCUMULATEUR, RÉSERVOIR DE PRESSION : Réservoir légèrement endommagé ou présentant une légère corrosion
3.2.1.a.1. ÉTAT DES VITRAGES : Vitrage fissuré ou décoloré (Avant)
4.5.2.a.1. RÉGLAGE (FEUX DE BROUILLARD AVANT) : Mauvaise orientation horizontale d'un feu de brouillard avant (Droite Gauche)
6.1.1.a.1. ÉTAT GÉNÉRAL DU CHÂSSIS : Déformation mineure d'un longeron ou d'une traverse (Essieu 2 Avant)
6.2.1.a.1. ÉTAT DE LA CABINE ET DE LA CARROSSERIE : Panneau ou élément endommagé (Arrière)
6.2.3.c.1. PORTES ET POIGNÉES DE PORTE : Portière, charnières, serrures ou gâches détériorées (Arrière Milieu)
6.2.6.a.1. AUTRES SIÈGES : Sièges défectueux ou mal fixés (pièces auxiliaires)
8.2.22.c.1. OPACITÉ : Le relevé du système OBD indique une anomalie du dispositif antipollution, sans dysfonctionnement important Code(s) défaut(s) standard(s) relevé (s) concernant le dispositif antipollution : P0420 P208B P2200
9.9.1.a.1. INSCRIPTIONS : Inscriptions manquantes, erronées, illisibles ou non conformes aux exigences

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

ETAT DE CHARGE : A vide
CATEGORIE DU VEHICULE :
Véhicule de transport en commun de personnes

INFORMATIONS SUR LE CONTRÔLE TECHNIQUE DÉFAVORABLE

MESURES RÉALISÉES ET VALEURS LIMITES CORRESPONDANTES

Opacité des fumées (<=1.50m-1) :
C1:0.10m-1 C2:0.10m-1

Frein de service :
Efficacité globale (>= à 50%) : 62%
Efficacité par essieu : E1 : 68% E2 : 59%
Déséquilibre (<20%) E1 : 11% E2 : 5%
Frein de stationnement : Efficacité (>= à 18%) : 29%
Frein de secours : indépendance des circuits

Feux de croisement (-0.5% à -2.5%) : G:-1.9% D:-1.8% h<0,8m
Feux de brouillard avant (-1.0% à -3.5%) : G:+2.0% D:+2.0%

CT RG PL 005 511 001 - 04/25